

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 06 novembre 2014 à 20h00 au bureau communal

Sont présents :

CG :

Guyot Stefanie, Dunand Nicole, Maurer Ariane, Benoit Yann, Bertschy Damien, Borel Kewin, Girardin Christian, Grange David, Jeanneret Eddy

Excusés :

Esseiva Heger Rachel, Bähler Joël, Heger Yvan

CC :

Borel, Yveline, Château, Eric, Humbert-Droz Olivier, Känel, Olivier, Raval, Philippe

Catherine Simon-Vermot et Anne-Lise Monard

Le président, M. D. Grange ouvre la séance en souhaitant à chacun la bienvenue.

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 09.09.2014
3. Achat Chante-Joux et terrain
4. Information du Conseil communal
5. Divers

Y. Benoit informe l'assemblée qu'il devra quitter la séance après le point 3, il doit se rendre à La Brévine pour une séance de SEVAB.

A-L. Monard demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour, concernant un arrêté d'octroi d'une servitude de passage

Sa demande est acceptée, elle sera traitée avant le point 4. Informations du Conseil communal.

A-L. Monard demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour, concernant un courrier de S. Guyot adressé au Conseil communal, sa demande est acceptée, elle sera traitée à la suite de l'arrêté d'octroi d'une servitude de passage.

S. Guyot souhaite donner des informations dans les divers, sa demande est acceptée.

2. Procès-verbal de la séance du 09 septembre 2014

Sa lecture n'est pas demandée. Il est accepté sans modification.

3. Achat Chante-Joux et terrain

Les CG ont reçu un rapport du CC ainsi qu'un rapport de P-A. Guyot concernant ces biens immobiliers.

P. Raval donne quelques explications quant au financement futur de ces achats. En effet, nous avons adressé des demandes à 4 banques, et il s'avère que suite à l'étude de nos comptes et budgets, 2 d'entre elles ne peuvent entrer en matière avant de connaître le bouclage de nos comptes 2014, malgré un taux d'endettement pas habitant très faible (Fr. 3'000.00/habitant). Selon les prévisions, les comptes 2014 devraient être équilibrés, notamment grâce à la péréquation horizontale et verticale.

S. Guyot demande à l'assemblée si elle souhaite qu'elle quitte la salle durant le vote et demande que le courrier qu'elle a adressé au CC soit lu. L'assemblée accepte qu'elle soit présente durant le vote. A-L. Monard donne lecture du courrier de S. Guyot qui informe qu'elle souhaite remettre la gérance de Chante-Joux à fin janvier, qu'elle souhaite informer officiellement le Conseil général lors de la séance de ce jour. Elle souhaite adresser un tout ménage aux habitants de notre commune.

A. Maurer demande pourquoi la commune est impliquée dans cette remise de gérance alors qu'elle ne sera propriétaire qu'en juin.

D. Grange pense que la question de la gérance doit être discutée après le vote concernant l'achat.

D. Grange lit l'arrêté et demande à l'assemblée de voter :

Vote :

Oui : 6

Opposition : 1

Abstention : 1

4. Constitution d'une servitude de passage à pied et pour tous véhicules dans la cour du Collège en faveur de P-A. Guyot, propriétaire de Temple 89

P. Raval donne des explications quant à cette servitude qui permettra à P-A. Guyot de sortir de son garage en passant par la cour du Collège en toute légalité. En effet, actuellement aucune servitude ne figure au Registre foncier, et il lui est impossible de sortir de son garage par un autre endroit. La constitution de cette servitude fera partie de l'acte notarié de la vente de Chante-Joux. Les frais de constitution et d'inscription au Registre foncier seront à charge du bénéficiaire. Des restrictions d'exercice de ce droit seront imposées au bénéficiaire durant les manifestations et durant les heures d'école.

D. Grange lit l'arrêté et demande à l'assemblée de voter :

Vote :

Oui : 7

Opposition : 0

Abstention : 1

Y. Benoit quitte l'assemblée à 20h35.

5. Gérance de Chante-Joux

Après discussion, il est décidé que S. Guyot se charge d'adresser un tout ménage pour rechercher un gérant puisque la commune ne peut pas le faire avant la fin du délai référendaire. Il est décidé aussi qu'il serait bien qu'une collaboration soit envisagée quant au choix du candidat puisque la commune espère pouvoir reprendre le contrat en juin 2015.

A. Maurer demande quel pourcentage est estimé pour ce poste. S. Guyot ne peut pas exactement l'estimer, elle nous informera dès que possible.

6. Information du Conseil communal

Y. Borel

Energie

N'a pas pu participer à la journée énergie à Bienne.

Temple

Le 1^{er} novembre dernier, un groupe composé de N. et C. Zill, I. Minder, S. Guyot et Y. Borel s'est réuni afin d'effectuer des recherches sur l'historique du Temple et d'évaluer les besoins de restauration pour le Temple et ses utilisateurs. Il est suggéré que la commune fasse partie de la Fondation Lermite afin que notre Temple soit une étape d'un parcours touristique qu'élabore l'Association.

Ce groupe souhaite lancer le processus de rénovation en lien avec le 300^e anniversaire du Temple.

Parascolaire

L'accueil parascolaire de midi se déroule bien. C. Laville donne un coup de main les mardis et jeudis.

Politique du logement

A participé avec d'autres CG à une séance d'information concernant un projet cantonal de subventionnement destiné à développer le parc immobilier selon certaines normes de construction, notamment d'appartements pour les personnes âgées. Ce projet vise également à développer le parc immobilier en recherchant des investisseurs privés. Notre commune va se renseigner pour connaître les possibilités de subventions pour Temple 87 et pour un projet de P-A. Guyot sur le dernier PQ de Vers Lermite.

N. Dunand rajoute que le but de notre demande pour le projet de Temple 87 est de maintenir des loyers bas.

E. Château

Ecole

Tout va bien.

D. Grange demande si les effectifs et la répartition dans les classes est déjà connue pour l'année scolaire prochaine.

E. Château répond qu'une réunion du Grippol aura lieu prochainement à ce sujet.

CAD

E. Château rencontre M. Chapuis la semaine prochaine pour la continuation du projet.

O. Humbert-Droz

SEVAB

Informe qu'un accord a été donné pour la poursuite de l'étude concernant un éventuel partenariat avec Viteos, éventuel contrat de prestations (aide au budget, réservoirs, recherche de fuites, relevés des compteurs et facturation).

E. Jeanneret aimerait connaître les raisons de cet éventuel partenariat. Selon O. Humbert-Droz, les membres du comité sont démotivés, la gestion est très lourde.

S. Guyot savoir quand sortira le résultat de cette étude. O. Humbert-Droz répond qu'elle est en cours.

O. Känel

Déchets

La commission informe que des containers seront installés au Cachot (Andri et Fromagerie), à Chante-Joux, à l'arrêt de bus, au bureau communal, chez G. Huguenin au Quartier et aux Gillottes. Des indemnités annuelles d'environ 200.00 à 250.00 seront versées aux privés pour

les emplacements. Aux Gillottes et à La Forge, les containers seront abrités sous des abris. Pas de changement pour le ramassage des containers entreprises, tournée chaque semaine le mardi. Tous les containers seront pucés.

P. Raval

Rapprochement des communes

3 communes se sont retirées du processus, Le Locle, Les Planchettes et La Chaux-du-Milieu. Prochaine réunion le 23 novembre prochain durant laquelle sera discutée l'élaboration en commun du nouveau plan d'aménagement régional.

118 et 144

118 tout est à Neuchâtel

144 décentralisé à Lausanne engendre une augmentation des coûts de Fr. 11.00 par habitant, soit Fr. 36.00 avec l'ambulance.

Police du feu

Environ 50 bâtiments ont été visités par les membres de la commission du feu.

Lpdiens

De mercredi prochain à mars 2015 auront lieu des séances qui visent à établir le nouveau règlement des compagnies régionalisées.

Travaux publics

J. Simon-Vermot a arrêté, il est remplacé par E. Choffet depuis le 1^{er} novembre.

Conseil général

2 nouveaux membres trouvés R. Maradan en remplacement de V. Nobs dès la séance du budget en décembre et D. Hänni en remplacement de J. Bähler dès le 1^{er} janvier 2015.

Remerciements

P. Raval remercie les membres des différentes commissions ainsi que les administratrices pour le travail accompli.

Poste de directrice du parascolaire

Selon le règlement communal, le conseil général doit se prononcer quant à la création de ce nouveau poste à 30-35 %.

D. Grange demande à l'assemblée de voter.

Vote :

Oui : 7

Opposition : 0

Abstention : 0

Rénovation Temple 87

Les soumissions pour les travaux vont partir, le délai est fixé à mi-décembre.

8. Divers

S. Guyot informe l'assemblée dans un but de transparence qu'un groupe s'est formé :

Y. Simon-Vermot, M. Vuille, M-C. Choffet, P. Brunner et elle-même dans le but de mettre en place une structure qui envisage l'achat du Vieux-Puits (hôtel et restaurant).

S. Guyot souhaite que la création d'une commission de l'énergie soit mise à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général, comme les rapports de chaque commission.

La parole n'est plus demandée, D. Grange clôt la séance à 21h50.

L'Administratrice :